

Affaire suivie par :

Jean-Pierre LE FRANC

Tel : 02 38 77 31 34

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - S.I.A.E.P. ERCEVILLE

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE BOISSEAUX

MONSIEUR LE DIRECTEUR - SAUR

Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, sur l'unité de gestion de :

SIAEP ERCEVILLE

Prélèvement	00150608	Commune	BOISSEAUX
Unité de gestion	0182 SIAEP ERCEVILLE	Prélevé le :	vendredi 25 février 2022 à 13h00
Installation	UDI 000592 SYND. ERCEVILLE	par :	CARSO-SS
Point de surveillance	S 0000001043 BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	mairie	Motif:	CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	9,6	°C				25,00
Chlore libre	0,20	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,22	mg(Cl2)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1FM Code SISE de l'analyse : 00164206 Référence laboratoire : LSE2202-48051

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0					
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0					
Odeur (qualitatif)	0					
Saveur (qualitatif)	0					
Turbidité néphélométrique NFU	<0,10	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,54	unité pH			6,50	9,00
----	------	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	565	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
-------------------	-------	------	--	--	--	------

FER ET MANGANESE

Fer total	<10	µg/L				200,00
Manganèse total	<10	µg/L				50,00

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00150608)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Orléans le 4 mars 2022.

Pour le directeur général de
l'Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire,
La responsable du département
santé environnementale et
déterminants de santé,

Annaïg HELLEU